



# DEMANDE D'AFFECTATION COLLEGE 2010-2011

## Entrée en 6<sup>ème</sup>

- REDOUBLEMENT   
- HORS DEPARTEMENT

éducation

nationale

**Préciser la langue vivante choisie :**



Ecole ou établissement d'origine :

Classe d'origine :

- Public  Privé sous contrat  
 Privé hors contrat (joindre attestation de réussite à l'examen de passage dans l'enseignement public)

NOM et prénom de l'élève :

Date de naissance :

NOM et prénom du représentant légal :

Adresse (**joindre un justificatif de domicile**) :

Téléphone (**obligatoire**):

**Collèges demandés :**

**Vœu 1:**.....

**Vœu 2:**.....

**Vœu 3:**.....

**Si vos vœux 1 ou 2 ne correspondent pas au collège de secteur, le vœu 3 doit être obligatoirement le collège de secteur.**

Si un établissement ne peut accueillir toutes les demandes d'affectation faute de places disponibles, sont prioritaires pour intégrer un établissement hors du secteur initial de rattachement :

- les élèves souffrant d'un handicap
- les élèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
- les boursiers sociaux
- les élèves qui doivent suivre un parcours scolaire particulier
- les élèves dont un frère ou une sœur est scolarisé dans l'établissement souhaité
- les élèves dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité.

Vous pouvez bien entendu indiquer plusieurs motifs.

Cocher la ou les cases correspondant au(x) motif(s) de demande :

- Elève souffrant d'un handicap – Joindre à la demande la notification de reconnaissance du statut de handicapé.
- Elève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé – Joindre un certificat médical circonstancié, ainsi que toute pièce pouvant attester de la nécessité de la prise en charge médicale à proximité de l'établissement souhaité.
- Elève susceptible d'être boursier à la rentrée 2010 – Joindre l'avis d'impôt sur le revenu 2008 du foyer. Pour pouvoir prétendre à une bourse votre revenu fiscal de référence devra se situer en-dessous du plafond ci-après selon le nombre d'enfant à charges figurant sur l'avis d'imposition 2008 :

Nombre d'enfants à charge figurant sur l'avis de revenu 2008	1	2	3	4	5	Par enfant supplémentaire
Plafond du revenu fiscal de référence à ne pas dépasser	13133 euros	16164 euros	19195 euros	22226 euros	25257 euros	Plafond relevé de 3031 euros par enfant suppl.

Cette demande ne préjuge en rien de l'attribution effective d'une bourse. Celle-ci doit faire l'objet d'une demande spécifique auprès de l'établissement d'accueil dès la rentrée.

- Elève devant suivre un parcours scolaire particulier  
Détaillez ci-après le motif de cette demande : .....  
.....  
.....

- Elève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité – Joindre un certificat de scolarité

- Elève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité

Date et signature du représentant légal : .....

**Les dossiers incomplets ne pourront être examinés que sur places vacantes à l'issue de l'affectation des élèves qui auront fourni la totalité des pièces demandées.**

Le dossier complet est à retourner accompagné d'une enveloppe timbrée (pour réponse) libellée à votre adresse dès que possible et **avant le 21 mai 2010** (date de réception) **à Inspection Académique de l'Hérault, SDVE Collèges, 31 rue de l'Université, 34064 MONTPELLIER CEDEX 2**